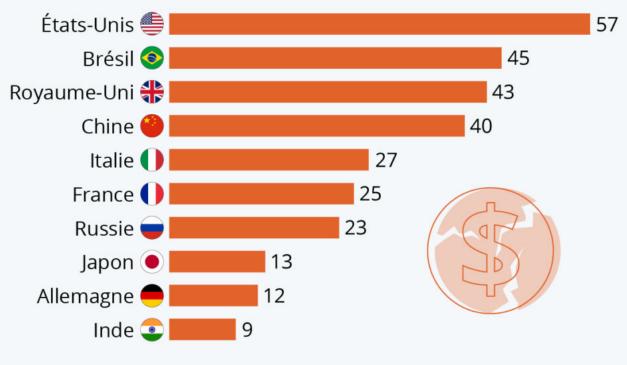


Ecrit par Echo du Mardi le 31 août 2020

## Défaillances d'entreprises : le calme avant la tempête ?

## Défaillances d'entreprises : le calme avant la tempête ?

Prévision de l'évolution des faillites d'entreprise d'ici 2021, par rapport au niveau de 2019 (en %)



Prévisions en date de juillet 2020.

Source: Euler Hermes











3 novembre 2025 | Défaillances d'entreprises : le calme avant la tempête ?



Ecrit par Echo du Mardi le 31 août 2020

Les experts s'attendent à une forte hausse du nombre de faillites d'entreprises suite à la crise du coronavirus. Mais l'ampleur du phénomène ne sera pas le même pour tous les pays, comme le montre cette infographie de <u>Statista</u> basée sur les prévisions de la société d'assurance-crédit <u>Euler Hermes</u>. Selon l'étude, ce sont les États-Unis qui devraient subir la plus forte augmentation de défaillances d'entreprises entre l'année 2019 et 2021 (+57 %). Le Brésil, le Royaume-Uni et la Chine font également partie des pays qui devraient être les plus durement touchés.

En France, il est estimé que les faillites d'entreprises devraient croître de 25 % du fait de la crise, une hausse similaire à ce qui est attendu en Italie (+27 %) ou en Belgique (+26 %). En comparaison, l'Allemagne et le Japon pourraient relativement bien s'en tirer, avec des prévisions qui tablent sur une augmentation d'un peu plus de 10 % sur cette période. Pour les auteurs de l'étude, la majeure partie des défaillances liées à la crise devrait survenir entre la fin de l'année 2020 et le premier semestre 2021.

De Tristan Gaudiaut pour **Statista**